

2020

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE



SOMMAIRE :

	Page
Editorial	2
I - Présentation du Syndicat	3
II - Fonctionnement du Conseil Syndical	9
III - Finances	11
IV - Prix du service	13
V - Facturation 2020	15
VI - Bilan des Abonnements	16
VII- Bilan des consommations	17
VIII- Rendement du réseau de distribution	18
IX - Incidents sur le réseau	24
X - Qualité et sécurité du réseau	24
XI - Qualité de l'eau distribuée	25
XII- Investissements 2020	27
Annexes : Bilan qualité 2020	



Le rapport, établi en application des Articles L – 2224 et D 2224 -1 à D 2224 – 5 du code général des collectivités territoriales, présente l'activité du service public de l'eau potable du syndicat pour l'exercice 2020.

Il comprend les caractéristiques techniques, indicateurs de performances et détails financiers exigés par le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, et l'arrêté d'application daté de ce même jour.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable est un document important car il permet de revenir sur les faits marquants d'une année d'activité tout en rappelant les missions essentielles du service.

Ce rapport répond à un besoin d'information, une volonté de transparence et d'explication afin que les usagers comprennent les choix stratégiques des élus, qu'ils soient informés des travaux réalisés et qu'ils sachent où va l'argent des factures d'eau. Ce rapport qui est avant tout un outil de communication destiné aux élus et aux administrés a été élaboré en collaboration avec les équipes techniques et administratives du syndicat.



Jean Leynaud Président

I-Présentation du Syndicat

Service en Régie Directe pour 17 communes :

Alissas, Baix, Chomérac, Cruas, Flaviac, Le Pouzin, Meysse, Rochemaure, Rochessauve, Rompon, St Bazile, St Julien en St Alban, St Lager-Bressac, St Martin Sur Lavezon, St Pierre la Roche, St Symphorien Sous Chomérac, St Vincent de Barrès

Le syndicat s'étend sur 23 264 hectares.
Pour l'année 2020 : 23203 Habitants.
12 037 Abonnés.

Ressources :

- Puits dans la nappe phréatique de la Payre sur la commune du Pouzin :

75 % de la ressource pour 13 communes.

Autorisation : 8 000 m³/jour.

Arrêté préfectoral du 12/08/1997



-Les Sources du Lac sur la commune de Rochessauve :

25 % de la ressource pour 13 communes.

Autorisation : 1 200 m³/jour

Arrêté préfectoral du 31/12/2002



- Captage de fourmier sur la commune de Meysse :

Le puits de Fournier alimente les réseaux distincts des communes de Meysse et de Rochemaure.

Autorisation : 2 000 m³/jour

Arrêté préfectoral du 27/06/2017





-Commune de St Martin sur Lavezon :
Captage de Champeaux autorisation de 9 m³/jour
Captage des Bouviers autorisation de 5 m³/jour
Autorisation préfectorale du 21/05/2017

(Photo captage de Champeaux)



-Commune de St Pierre la Roche :
Captage des Morées autorisation de 81 m³/jour
Captage du Vernet Les Molières 6 m³/jour
Autorisation préfectorale du 21/05/2017

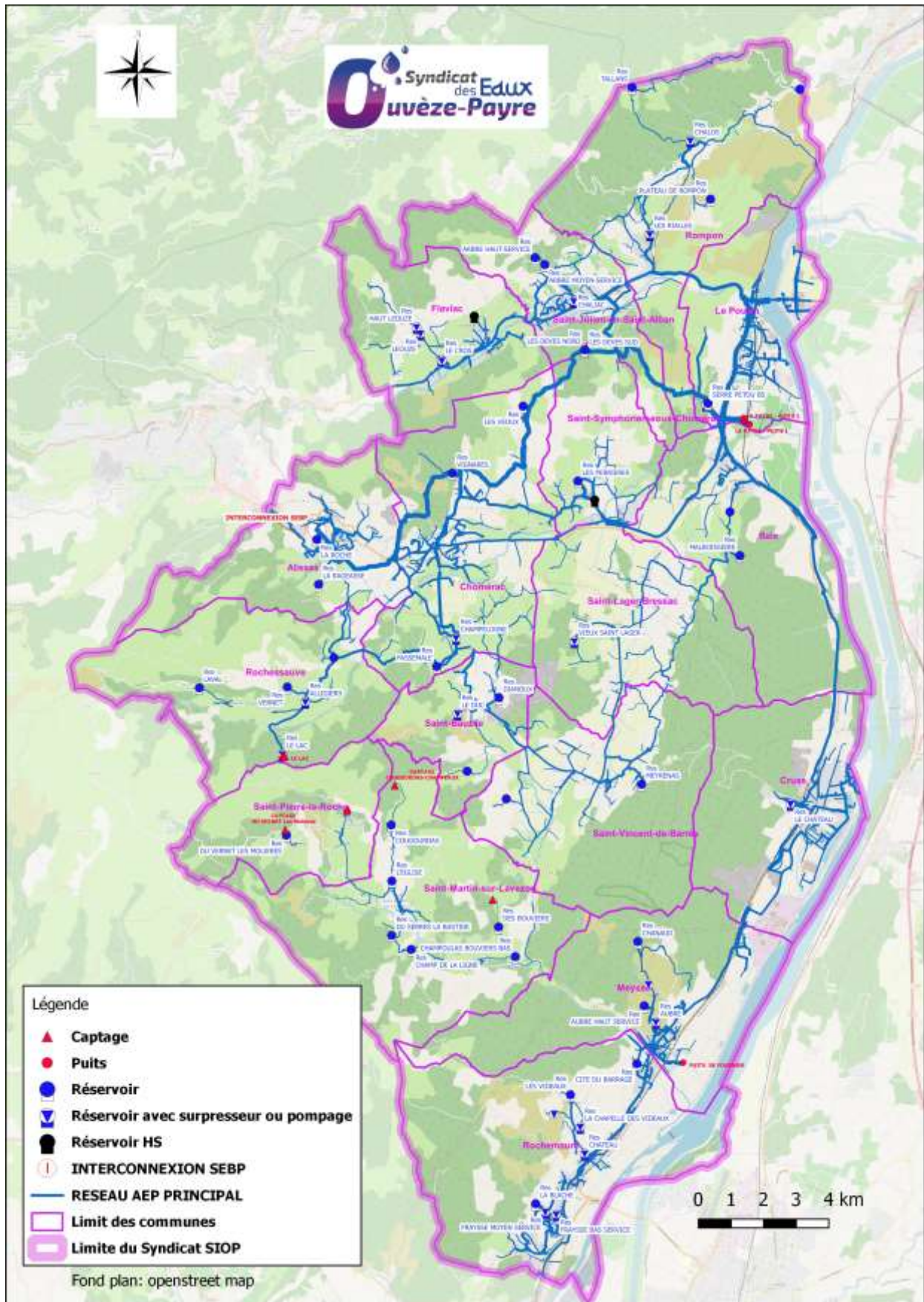
(Photo captage du Vernet)

Pour l'ensemble du territoire du Syndicat :

- 426 Km de réseau
- 57 Réservoirs.
- 35 sites, (24 stations de pompage et 11 surpresseurs).
- Capacité de stockage : 11 457 m³



Intérieur source du Lac Rochessauve



Le territoire syndical

Réseau syndical :

Le réseau syndical est divisé en cinq principaux services alimentés par les deux ressources du syndicat : (Puits de la nappe phréatique de Payre 75 % de la ressource du syndicat, Sources du Lac 25 % de la ressource du syndicat) qui se décomposent comme suit :

- **Captage de Payre** : Baix, Cruas, Flaviac, Le Pouzin, Rompon, St Julien en St Alban.

- **Captage du Lac** : Alissas, Rochessaube.

Le Moyen Service permet d'alimenter les communes Chomérac, St Bauzile, St Lager Bressac, St Symphorien Sous Chomérac, St Vincent de Barrès par une interconnexion entre les captages de Payre et du Lac, en période estivale et en fonction des besoins.

- **Captage de Fournier à Meysse** : Une unité de distribution sur Rochemaure
Une unité de distribution sur Meysse et interconnexion avec Cruas

- **Captage des Morées et du Vernet** : St Pierre la Roche.

- **Captage de Champeaux et de Bouvier** : St Martin sur Lavezon.

- Une exception sur la commune de Rompon pour 5 abonnés, Route du pont des étoiles, alimentés par **le captage Ile de l'Eyrieux**, exploité par la commune de la Voulte (DSP : Veolia)

Faits marquants de l'année :

Installation des délégués des 7 communes en représentation de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche

Dans le cadre de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale (loi NOTRe), la compétence « Eau » est, à compter du 1^{er} janvier 2020, transférée aux communautés d'agglomération et intégrera le bloc de compétences dites « obligatoires » des communautés d'agglomération.

En conséquence pour le syndicat des eaux Ouvèze-Payre, la CAPCA se substitue à 7 communes (Alissas, Chomérac, Flaviac, le Pouzin, Rochessaube, Rompon, St Julien en St Alban) et devient syndicat mixte.

Les mandats des représentants de ces 7 communes sont ainsi remis aux voix. Une délibération de la CAPCA du 27/11/2019 a nommé ces nouveaux délégués.

Suite à la délibération du 27 novembre 2019 de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche :

« Désignation des délégués de la communauté d'agglomération des organismes extérieurs : Syndicat eau potable Crussol- Pays de Vernoux, Syndicat des Eaux Ouvèze-Payre, Sivom Olivier de Serres. »

Madame Pollard-Boulogne, Présidente présente les délégués concernant le syndicat Ouvèze-Payre.

Commune	Délégués titulaires au 01/01/2020	Délégués suppléants au 01/01/2020
Alissas	Jean Leynaud Céline Bacconnier	Jean-Paul Chabal Bruno Hilaire
Chomérac	Cyril Amblard Roland Martin	Véronique Aubert Laurent Dessaud
Flaviac	Gilles Quatremère Gérard Béal	Georges Vicente Michel Constant
Le Pouzin	Christophe Vignal Gérard Ambert	Raymond Pinchenon Dominique Gérard
Rochessaube	Max Lafond Daniel Reynaud	Sébastien Vernet David Crozier
Rompon	Yann Vivat Jean-Louis Dutrieux	Sabine Roux Colette Vialon
St Julien en St Alban	Daniel Bernay Julien Fougeirol	Michel Leveque Laure Bernay

A l'issue de ces nominations, ces délégués ont été installés dans leur fonction.

Suite à cette installation, une nouvelle élection de 3 vice-Présidents

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-7-1,

Vu la délibération du conseil syndical fixant le nombre de vice-Présidents à 5 ; Dans le cadre de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale (loi NOTRe), la compétence « eau » est à compter du 1^{er} janvier 2020 transféré aux communautés d'agglomération et intégrera le bloc de compétences dites « obligatoires » des communautés d'agglomération.

En conséquence pour le syndicat des eaux Ouvèze-Payre, la CAPCA se substitue à 7 communes (Alissas, Chomérac, Flaviac, le Pouzin, Rochessauve, Rompon, St Julien en St Alban) et devient syndicat mixte.

Dans le cadre de cette représentation substitution, les mandats de 3 Vice-Présidents issue de ces communes ont pris fin. Il est donc proposé de procéder à une nouvelle élection.

Mme la Présidente rappelle que l'élection des 3 vice-présidents intervient par scrutins successifs, individuels et secrets. Les vice-présidents prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du deuxième vice-Président. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Mme la présidente précisera que l'élection se fera que pour le deuxième, troisième, et quatrième vice-Président.

Monsieur Robert Cotta restant 1^{er} Vice-Président et Mr Didier Mazzini restant 5^{ème} vice-Président.

A l'issue de ces élections, Monsieur Jean Leynaud a été proclamé 2^{ème} Vice-président, Monsieur Gérard Béal 3^{ème} vice-Président et Monsieur Christophe Vignal 4^{ème} vice-Président

Dernier conseil syndical pour Mme Annie Pollard-Boulogne :

Le dernier conseil syndical en tant que présidente s'est tenue le 25 février. Après 22 années passées à la présidence du syndicat, madame Pollard-Boulogne laissera la présidence.

(Suite à la pandémie mondiale qui suivra de nouvelles élections auront lieu qu'au mois de septembre)

Réorganisation du service :

Une réorganisation du service s'est effectuée suite au départ en retraite de Monsieur Gilles Vergnaud et à l'arrivée de Monsieur Guillaume Alligier dans la fonction de DGS.

Pandémie mondiale :

Le 16 mars, suite à la pandémie mondiale, de nouvelles dispositions concernant le maintien du service, ont été mises en place.

La fermeture de l'accueil physique du public suite au protocole sanitaire.

L'ensemble de la facturation et du service production et distribution ont été maintenus.

Des mises en autorisation spéciale d'absence pour les agents et la mise en temps partiel des techniciens ont de même été réalisés.

Pendant cette crise, il y a eu maintien de salaire pour l'ensemble des employés.

Vote du nouveau président et installation des nouveaux délégués.

Suite aux élections dans les différentes communes, chaque commune et communauté d'agglomération ayant désignées leurs délégués, de nouveaux délégués titulaires et suppléants ont été installés le 22 septembre.

La nouvelle composition du bureau

Composition du Bureau :

Président	Jean Leynaud, élu sur la commune d'Alissas
1^{er} Vice-président	Didier Mazzini, adjoint au maire de Meysse, délégué aux ressources humaines
2^{ème} Vice-président	Françoise Bernard, adjointe au maire de Flaviac, déléguée aux finances
3^{ème} Vice-président	Rachel Cotta, Maire de Cruas, déléguée à la communication et à l'administration générale
4^{ème} Vice-président	Julien Fougérol, Maire de St Julien en St Alban, délégué aux travaux
5^{ème} Vice-président	Monsieur Jean Arto, adjoint à la mairie de St Martin sur Lavezon, délégué aux périmètres de protection et à la gestion foncière
6^{ème} Vice-président	Monsieur François Giraud, élu sur la commune de Chomérac, est délégué pour les nouvelles ressources, l'immobilier et le matériel roulant



Composition du nouveau Comité Syndical :

17 communes,
34 délégués, (2 titulaires, 2 suppléants)

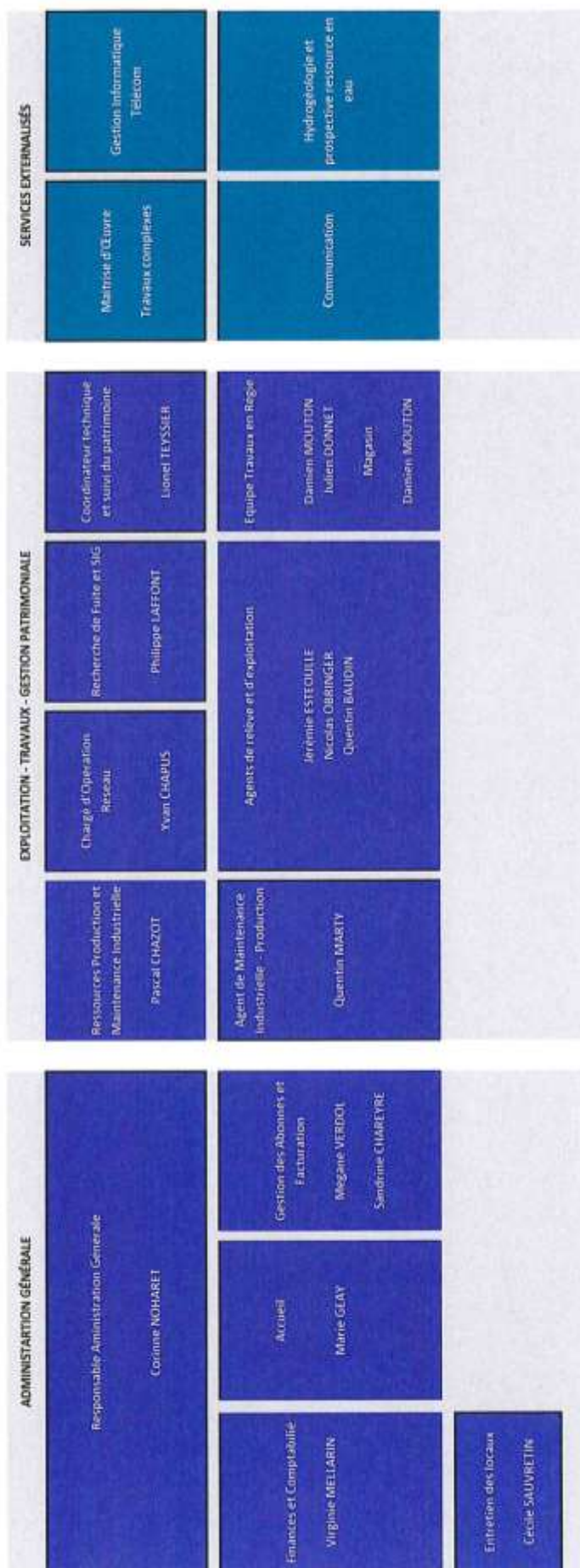
Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Alissas	Jean Leynaud Céline Bacconnier	Jean-Paul Chabal Bruno Hilaire
Baix	Yves Boyer Emilien Negre	Hubert – Daniel Pärent Nicole Gache
Chomérac	Cyril Amblard François Giraud	Laurie Vernet Eric Saladino
Cruas	Rachel Cotta Bernard Reynaud	Mathieu Perrin Franck Ferrousier
Flaviac	Gerben Tonkens Françoise Bernard	Michel Constant Manuel Corral
Meysse	Didier Mazzini Thierry Rochette	Frédéric Menard Christine Denis
Le Pouzin	Christophe Vignal Gérard Ambert	Dominique Gérard Gilbert Moulin
Rochemaure	Olivier Faure David Henri	Richard Gianinazzi Alain Bouvier
Rochessauve	Sébastien Vernet Josiane Mouton	Nicolas Gat Carine Vidal
Rompon	Yann Vivat Jean-Louis Dutrieux	Béatrice Bilaine Richard Nathiez
St Bazile	Michel Heyraud Bernard Rossetti	Maxime Carte Jean-Paul Augier
St Julien en St Alban	Julien Fougeirol Thierry Rouby	Jérôme Rouby Daniel Bernay
St Lager Bressac	Alain Bernard Josette Vincent	Sylvain Ascari Ludovic Rousson
St Martin sur Lavezon	Jean Arto Fabien Pasero	Stéphane Del Grande Marie-Noëlle Laville
St Pierre la Roche	Stéphanie Labeille Valérie De Clercq	Emilie Charbonnier Philippe Bruyere
St Symphorien Sous Chomérac	Mickaël Aurias Maurice Jourdan	Karen Phinera-Horth Jean-Michel Feroussier
St Vincent de Barrès	Michel Chanal Dominique Chaize	Isabelle Colin Véronique Brout

II -Fonctionnement du Conseil Syndical

Au cours de l'année 2020, plusieurs réunions de natures différentes ont eu lieu :

- 5 réunions du Conseil Syndical
- 3 réunions de la Commission des finances
- 2 réunions de l'exécutif

1- **Personnel** : Suite à la nouvelle organisation du service, le nouvel organigramme se présente comme suit :



2 - Information :

Bilan qualité année 2020 fourni par l'ARS (Agence Régionale de Santé) envoyé à tous les abonnés.

3 - Horaires du service :

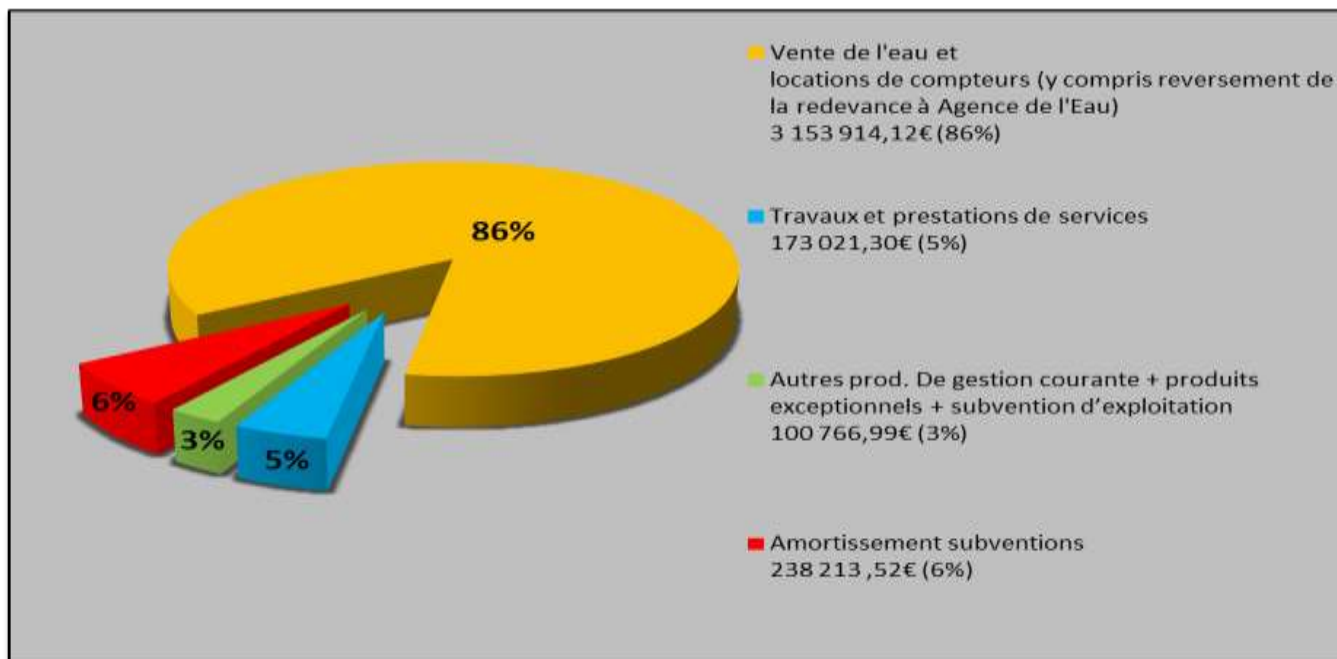
Du Lundi au jeudi : 8h-12h / 13h-17h

Le Vendredi : 8h-12h/ 13h-16h

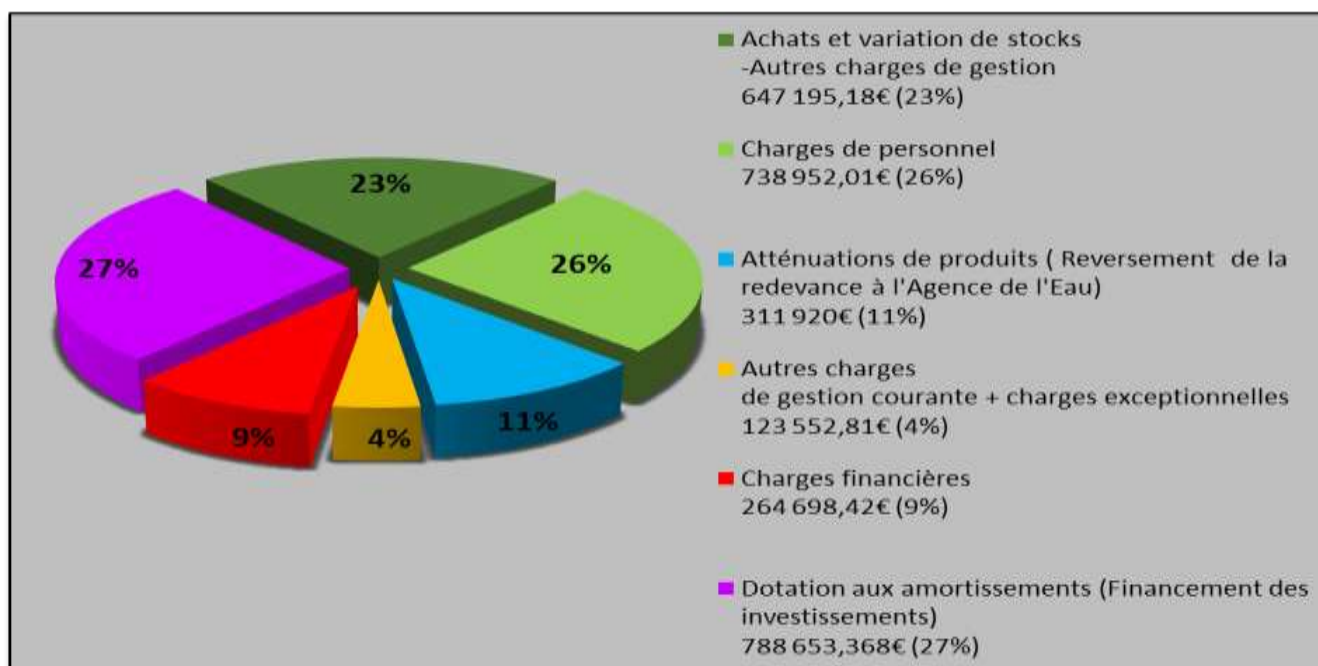
III – *Finances*

Compte administratif Syndicat Ouvèze Payre :

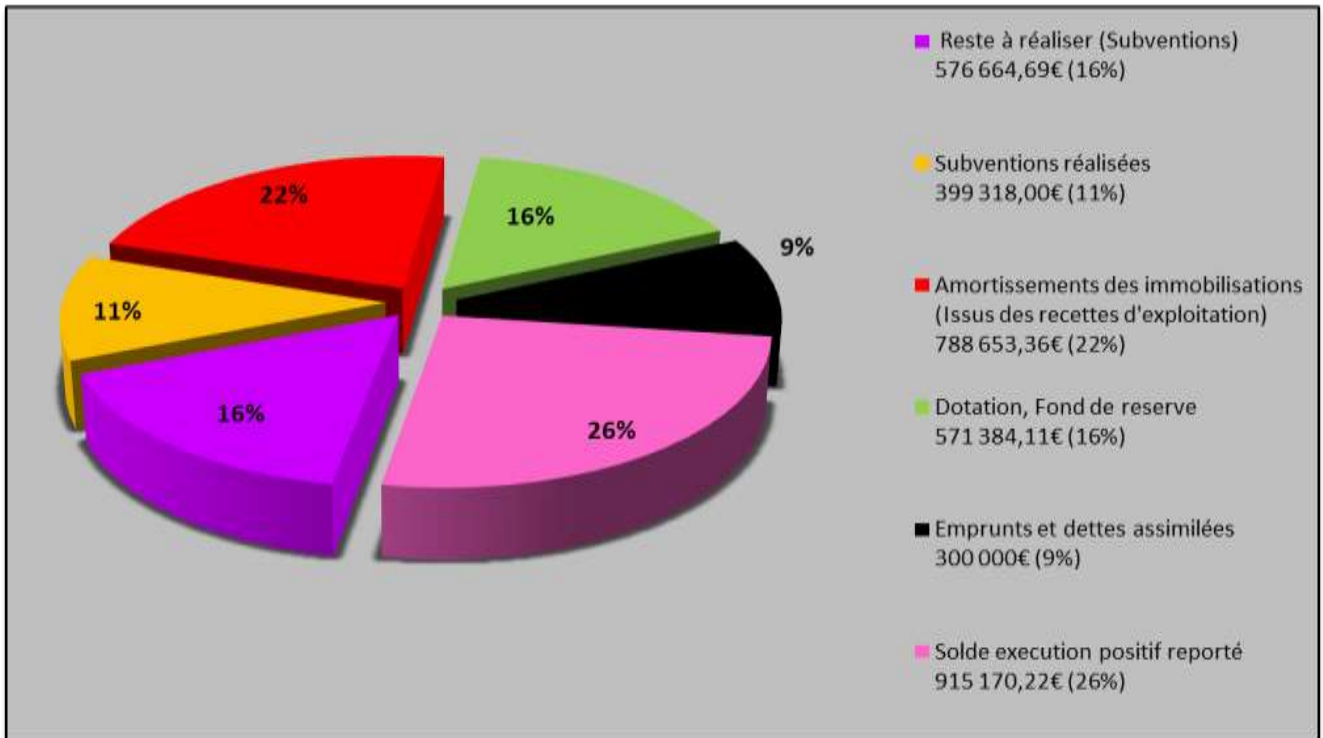
Exploitation : Recettes : 3 665 915.78 € HT



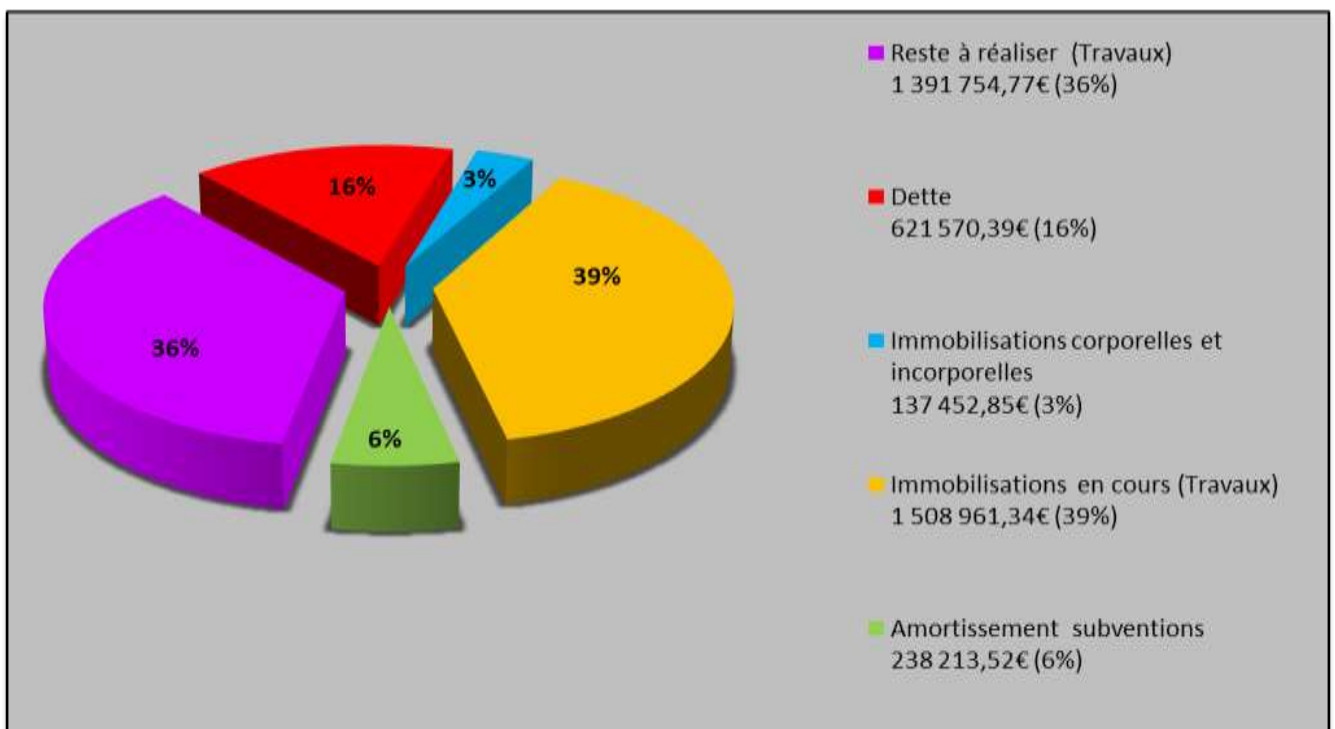
Exploitation : Dépenses : 2 874 971.78€ HT



Investissements : Recettes : 3 551 190.38 € HT



Investissements : Dépenses : 3 897 952.87 € HT



IV - Prix du service

Prix du m3 d'eau : 1.30 € HT

Prix du mètre cube d'eau sur les communes de : Alissas, Baix, Chomérac, Cruas, Flaviac, Le Pouzin, Rochessauve, Rompon, St Bazile, St Julien en St Alban, St Lager Bressac, St Symphorien Sous Chomérac, St Vincent de Barrès :

Par délibération du 10/12/2019, le Conseil Syndical a décidé d'augmenter le prix de vente du mètre cube d'eau, qui passe de **1.25 € HT/m3 à 1.30 € HT/m3**. Cette augmentation a été appliquée à partir du 1^{er} janvier 2020.

Le montant de la redevance sur la préservation des ressources en eau est de **0.076 € HT/m3** (redevance prélèvement fixée en fonction de la consommation de l'année précédente divisée par le volume d'eau distribué sur 12 mois et reversée à l'agence de l'eau).

Prix du m3 d'eau : 1.45 € HT

Prix du mètre cube d'eau sur les communes de Meysse et Rochemaure :

Par délibération du 10/12/2019, le Conseil Syndical a décidé d'augmenter le prix de vente du mètre cube d'eau, qui passe de **1.40 € HT/m3 à 1.45 € HT/m3**. Cette augmentation a été appliquée à partir du 1^{er} janvier 2020.

Le montant de la redevance sur la préservation des ressources en eau est de **0.076 € HT/m3** (redevance prélèvement fixée en fonction de la consommation de l'année précédente divisée par le volume d'eau distribué sur 12 mois et reversée à l'agence de l'eau).

Tarif locations compteurs pour les 15 communes

Partie fixe de la facture d'eau (correspond au fonctionnement du service), varie en fonction du diamètre du compteur.

Le Conseil Syndical du 10/12/2019 a fixé les nouveaux tarifs applicables à partir du 01/01/2020.

Location compteur	Montant annuel HT
COMPTEUR Ø 15	80.00 €
COMPTEUR Ø 20	134.47 €
COMPTEUR Ø 25	168.58 €
COMPTEUR Ø 30	234.84 €
COMPTEUR Ø 40	320.46 €
COMPTEUR Ø 50	370.16 €
COMPTEUR Ø 60	425.03 €
COMPTEUR Ø 80	529.66 €
COMPTEUR Ø 100	634.29 €

Prix du m3 d'eau : 1.70 € HT

Prix du mètre cube d'eau sur les communes de St Martin Sur Lavezon et St Pierre la Roche :

Par délibération du 10/12/2019, le Conseil Syndical a proposé que le prix de vente du mètre cube d'eau, passe de **1.65 € HT/m3 à 1.70 € HT** et que le coût de l'abonnement à **160.78 €** (prix unique).

Le montant de la redevance sur la préservation des ressources en eau est de **0.076 € HT/m3** (redevance prélèvement fixée en fonction de la consommation de l'année précédente divisée par le volume d'eau distribué sur 12 mois et reversée à l'agence de l'eau).

Le montant de la redevance sur la pollution domestique appliquée dans toutes les communes est de 0,27 € HT/m3.

Rappel : Redevance pollution domestique :

Mise en place depuis 2007 pour toutes les communes quel que soit leur taille, auparavant cette taxe n'était appliquée que dans les communes dépassant un certain seuil de population.

Taux impayés au 31 Décembre 2020 était de 6.38 %. Les démarches pour leurs recouvrements sont toujours en cours

Montant facturé (Factures d'eau, de branchements, divers...)	3 349 444.00 €
Montant réglé	3 135 911.00 €
Impayés	213 532.85 €
% de factures réglées	93.62 %

Annulations et rectifications : (changement de locataire, dégrèvement accordé, erreur d'index...)

167 factures ont été annulées pour un montant de 56 726.38 € sur 23 606 factures éditées.

Tarifs concernant les demandes de raccordements

- Forfait raccordement pour terrain viabilisé	450.00 € H.T.
- TVA 10%	45.00 €
- TOTAL TTC	495.00 €

Un devis est établi pour les travaux nécessaires au branchement au réseau public.

Tarifs concernant des frais de fermeture et d'ouverture d'un compteur

Un nouveau tarif a été créé : suite au départ d'un locataire si le logement reste vacant, le propriétaire aura le choix entre deux options :

- Soit prendre à sa charge l'abonnement compteur pendant la durée de vacance du logement
- Soit demander la fermeture du branchement temporairement inutilisé : Coût 50 € TTC. Et à l'arrivée d'un nouveau locataire, la réouverture du compteur : coût 50 € TTC (cf règlement du service articles 10 et 11)



V- Facturation

La facturation est basée sur une relève annuelle des compteurs faite par 3 agents du syndicat, elle s'est déroulée comme suit :

COMMUNE	FACTURE	DATE ESTIMATION/RELEVÉ	DATE FACTURATION
LE POUZIN	ESTIMATIVE	13/02/2020	13/02/2020
CHOMERAC	ESTIMATIVE	20/02/2020	20/02/2020
CRUAS	ESTIMATIVE	27/02/2020	27/02/2020
ROMPON	ESTIMATIVE	03/03/2020	03/03/2020
ST JULIEN EN ST ALBAN	ESTIMATIVE	10/03/2020	10/03/2020
FLAVIAC	ESTIMATIVE	16/03/2020	16/03/2020
ALISSAS	ESTIMATIVE	02/04/2020	02/04/2020
ST BAUZILE	ESTIMATIVE	06/04/2020	06/04/2020
ROCHESSAUVE	ESTIMATIVE	17/04/2020	17/04/2020
ST SYMPHORIEN SS CHOMERAC	ESTIMATIVE	17/04/2020	17/04/2020
BAIX	ESTIMATIVE	27/04/2020	27/04/2020
ST LAGER BRESSAC	ESTIMATIVE	05/05/2020	05/05/2020
ST VINCENT DE BARRES	ESTIMATIVE	11/05/2020	11/05/2020
MEYSSE	ESTIMATIVE	19/05/2020	19/05/2020
ROCHEMAURE	ESTIMATIVE	29/05/2020	29/05/2020
ST MARTIN SUR LAVEZON	ESTIMATIVE	03/06/2020	03/06/2020
ST PIERRE LA ROCHE	ESTIMATIVE	03/06/2020	03/06/2020
LE POUZIN	REELLE	DU 24/08/2020 AU 01/09/2020	15/09/2020
CHOMERAC	REELLE	DU 02/09/200 AU 09/09/2020	01/10/2020
CRUAS	REELLE	DU 10/09/2020 AU 17/09/2020	15/10/2020
ROMPON	REELLE	DU 18/09/2020 AU 23/09/2020	27/10/2020
ST JULIEN EN ST ALBAN	REELLE	DU 24/09/2020 AU 01/10/2020	03/11/2020
FLAVIAC	REELLE	DU 01/10/2020 AU 07/10/2020	04/11/2020
ALISSAS	REELLE	DU 08/10/2020 AU 12/10/2020	16/11/2020
ST BAUZILE	REELLE	DU 13/10/2020 AU 14/10/2020	18/11/2020
ROCHESSAUVE	REELLE	DU 14/10/2020 AU 15/10/2020	18/11/2020
ST SYMPHORIEN SS CHOMERAC	REELLE	DU 15/10/2020 AU 19/10/2020	18/11/2020
BAIX	REELLE	DU 20/10/2020 AU 21/10/2020	25/11/2020
ST LAGER BRESSAC	REELLE	DU 22/10/2020 AU 23/10/2020	26/11/2020
ST VINCENT DE BARRES	REELLE	DU 26/10/2020 AU 27/10/2020	02/12/2020
MEYSSE	REELLE	DU 28/10/2020 AU 30/10/2020	04/12/2020
ROCHEMAURE	REELLE	DU 02/11/2020 AU 10/11/2020	10/12/2020
ST MARTIN SUR LAVEZON	REELLE	DU 12/11/2020 AU 17/11/2020	14/12/2020
ST PIERRE LA ROCHE	REELLE	DU 12/11/2020 AU 17/11/2020	14/12/2020

VI- Bilan des abonnements

Nombre d'abonnés pour l'année :

COMMUNES	ABONNES 2019	ABONNES 2020	ECART 2019-2020
ALISSAS	706	727	21
BAIX	612	619	7
CHOMERAC	1723	1766	43
CRUAS	1518	1526	8
FLAVIAC	695	706	11
LE POUZIN	1607	1614	7
MEYSSE	736	745	9
ROCHEMAURE	1102	1117	15
ROCHESSAUVE	227	231	4
ROMPON	542	557	15
ST BAUZILE	150	150	0
ST JULIEN EN ST ALBAN	765	775	10
ST LAGER BRESSAC	428	439	11
ST MARTIN SUR LAVEZON	224	222	-2
ST PIERRE LA ROCHE	25	25	0
ST SYMPHORIEN S/CHOMERAC	411	422	11
ST VINCENT DE BARRES	397	396	-1
TOTAL	11 868	12 037	169

Nouveaux abonnés au cours de l'année :

	2018	2019	2020
Nouveaux abonnés	163	158	188
Résiliation abonnés	24	14	17

Les travaux de branchements ont été réalisés soit par le Syndicat, soit par une entreprise.

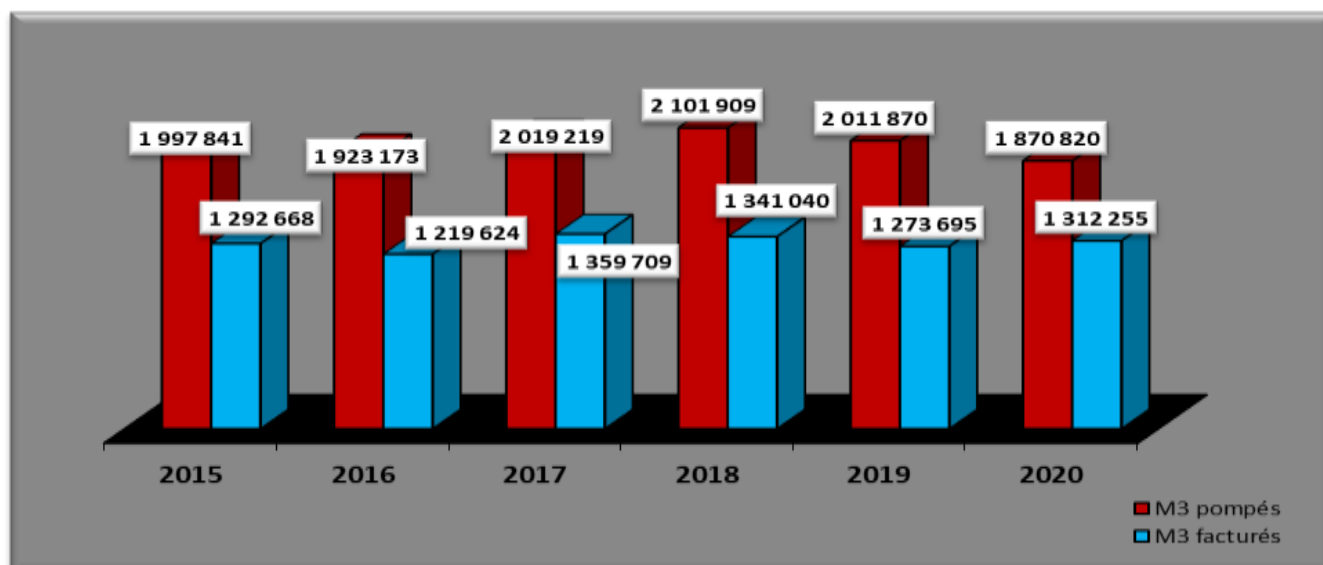
Nouveaux branchements

Communes	Nombre de nouveaux branchements
Alissas	21
Baix	7
Chomérac	27
Cruas	12
Flaviac	6
Le Pouzin	18
Meysse	9
Rochemaure	13
Rochessauve	2
Rompon	11
St Bazile	0
St Julien en St Alban	8
St Lager Bressac	11
St Symphorien sous Chomerac	8
St Vincent de Barres	0
St Martin sur Lavezon	0
St Pierre la Roche	0
Total	153

Pour information : pour l'année 2019 : 151 nouveaux branchements.

VII – Bilan des consommations

Ensemble des communes	
Année 2019	Année 2020
Nombre de m3 pompés 2 011 870	Nombre de m3 pompés 1 870 820
Nombre de m3 Facturés 1 273 695	Nombre de m3 Facturés 1 312 255
Ecart 738 175	Ecart 558 565



VIII- Rendement du réseau de distribution :

Objectifs :

- Connaître les performances des installations, en vue de les améliorer, est un des objectifs importants du syndicat afin de limiter les prélèvements sur nos ressources en eau.

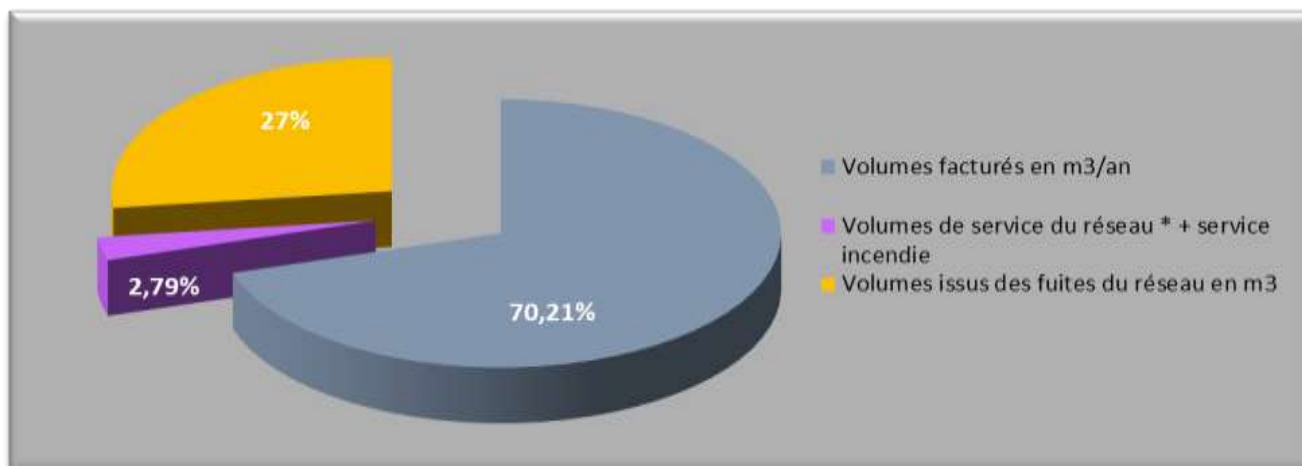
- Connaître la part des volumes d'eau introduits dans le réseau de distribution qui est consommée par les usagers ayant souscrits un abonnement sur le périmètre du syndicat.

Pour cela, les données nécessaires pour le calcul du rendement sont :

- les volumes produits sur 12 mois.
- les volumes consommés issus du relevé des compteurs chez les abonnés et autres usagers équipés de compteurs.
- les volumes consommés sans comptage, type service incendie (estimés).
- les volumes de service du réseau (estimés).

Volumes facturés en m3/an	1 312 255	70.21 %
Volumes de service du réseau * + service incendie	52 167	2.79 %
Volumes issus des fuites du réseau en m3	504 510	27.00 %
Volumes produits en m3/an (pompage + captage)	1 868 932	100,00%

*exemple : nettoyage des réservoirs, casses suivies d'une remise en eau et d'un nettoyage des réseaux, changements de compteurs, fuites avant compteur, dégrèvements exceptionnels, trop plein des Sources du Lac.



Rendement du réseau = 73 %

Mode de calcul du rendement du réseau

Réseau linéaire = 426 km

Si le rendement n'atteint pas 85 %, il doit être au moins égal (en %) à $65 + 0.2 \text{ ILC}$.

Indice Linéaire de Consommation (ILC) est égal :

$\text{ILC} = \text{Volume comptabilisé (facturé)} / \text{longueur des conduites de transport et de distribution}$

$$\text{ILC} = \frac{1\,312\,255 \text{ m}^3 \text{ facturés/an}}{426 \times 365 \text{ jours}} = 8.44 \text{ m}^3/\text{km}/\text{jour}$$

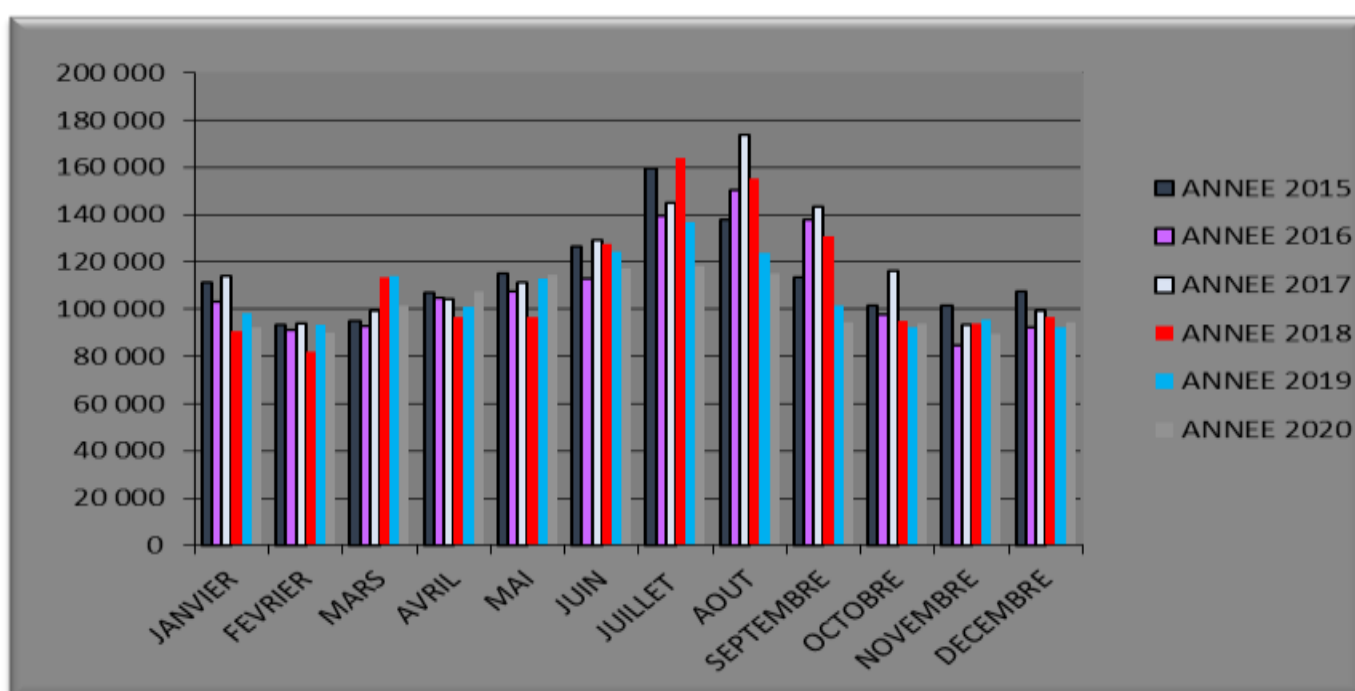
Le rendement du réseau n'atteignant pas 85 %, il doit être au moins égal :

$$65 + (0.2 \times 8.44) = \mathbf{66.69 \%}$$

Le rendement du réseau étant de 73%, il est donc supérieur à 66.69 %

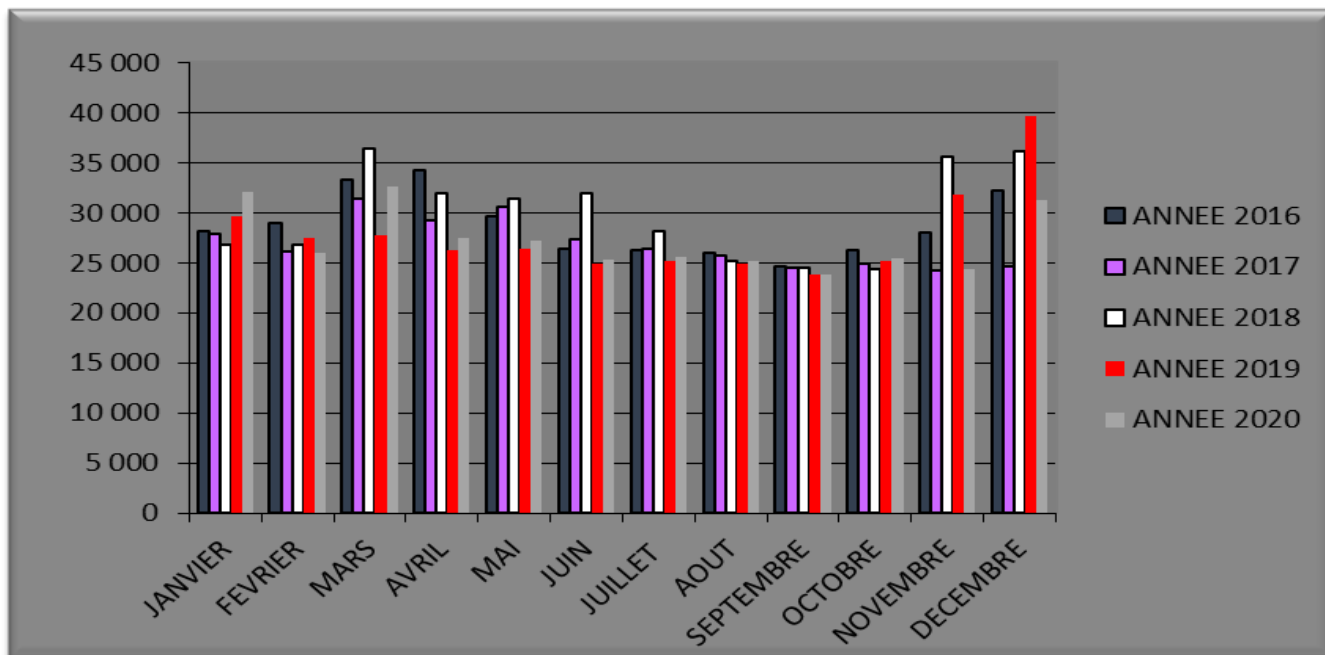
Production station Payre Le Pouzin en m3

MOIS	ANNEE 2014	ANNEE 2015	ANNEE 2016	ANNEE 2017	ANNEE 2018	ANNEE 2019	ANNEE 2020
JANVIER	95 449	111 345	102 940	113 902	90 573	98 400	91 983
FEVRIER	93 601	93 278	91 340	93 707	81 987	93 567	90 147
MARS	105 162	95 118	92 535	99 125	113 536	114 057	101 246
AVRIL	109 479	106 836	104 474	104 392	96 652	101 033	107 378
MAI	112 350	115 036	107 698	111 259	96 353	112 903	114 349
JUIN	145 418	126 347	112 717	128 994	127 586	124 293	116 970
JUILLET	135 170	159 727	139 545	144 761	163 735	136 616	118 345
AOUT	127 619	137 674	150 190	173 551	155 120	123 748	115 211
SEPTEMBRE	124 982	113 280	137 625	143 364	131 049	101 222	94 304
OCTOBRE	97 045	101 541	97 921	115 934	94 955	92 409	94 107
NOVEMBRE	109 090	101 393	84 502	93 417	93 792	95 255	89 630
DECEMBRE	112 804	107 657	92 121	99 231	96 792	92 481	94 669
TOTAL	1 368 204	1 369 232	1 313 608	1 421 637	1 342 130	1 285 984	1 228 339



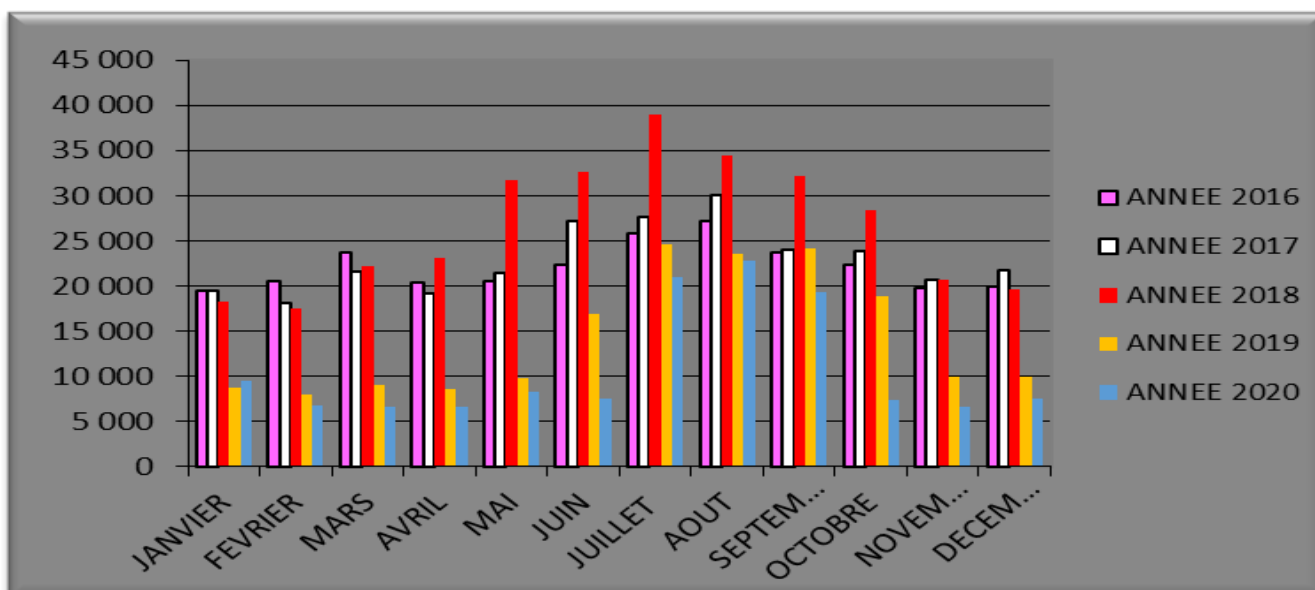
Production Les sources du Lac Rochessauve en m3

MOIS	ANNEE 2016	ANNEE 2017	ANNEE 2018	ANNEE 2019	ANNEE 2020
JANVIER	28 112	27 894	26 758	29 595	32 074
FEVRIER	28 949	26 059	26 827	27 526	26 000
MARS	33 261	31 443	36 450	27 785	32 557
AVRIL	34 193	29 168	31 901	26 314	27 510
MAI	29 620	30 526	31 423	26 433	27 255
JUIN	26 402	27 328	31 988	24 869	25 372
JUILLET	26 315	26 381	28 185	25 178	25 587
AOUT	26 017	25 656	25 213	24 847	25 179
SEPTEMBRE	24604	24 463	24 525	23 773	23 863
OCTOBRE	26195	24 968	24 353	25 246	25 395
NOVEMBRE	27992	24 188	35 597	31 763	24 365
DECEMBRE	32147	24 699	36 140	39 598	31 271
TOTAL	343 807	322 773	359 360	332 927	326 428



Production Fournier Meysse en m3

MOIS	ANNEE 2016	ANNEE 2017	ANNEE 2018	ANNEE 2019	ANNEE 2020
JANVIER	19 430	19 416	18 318	8 652	9 541
FEVRIER	20 498	18 097	17 478	7 977	6 720
MARS	23 742	21 511	22 236	8 982	6 659
AVRIL	20 436	19 218	23 036	8 610	6 655
MAI	20 499	21 458	31 708	9 753	8 253
JUIN	22 390	27 220	32 589	16 959	7 734
JUILLET	25 818	27 704	38 916	24 592	21 012
AOUT	27 234	29 996	34 433	23 559	22 727
SEPTEMBRE	23 699	23 981	32 162	24 109	19 290
OCTOBRE	22 284	23 825	28 387	18 903	7 345
NOVEMBRE	19 744	20 677	20 615	9 896	6 539
DECEMBRE	19 984	21 706	19 611	9 898	7 477
TOTAL	265 758	274 809	319 489	171 890	129 753



Production Fournier Rochemaure en m3

MOIS	ANNEE 2019	ANNEE 2020
JANVIER	11 575	10 796
FEVRIER	10 299	10 038
MARS	13 285	12 297
AVRIL	10 727	12 307
MAI	12 035	12 941
JUIN	12 947	12 714
JUILLET	14 043	15 311
AOUT	19 085	14 985
SEPTEMBRE	19 427	11 913
OCTOBRE	19 923	12 696
NOVEMBRE	14 000	11 286
DECEMBRE	10 571	12 753
TOTAL	167 917	150 037

Production St Martin sur Lavezon en m3

MOIS	LES BOUVIERS			COUGOURDAS		
	ANNEE 2018	ANNEE 2019	ANNEE 2020	ANNEE 2018	ANNEE 2019	ANNEE 2020
JANVIER	217	205	174	245	241	242
FÉVRIER	124	146	128	137	122	224
MARS	182	176	101	314	174	224
AVRIL	104	215	103	135	269	283
MAI	266	212	148	268	228	289
JUIN	198	198	158	187	215	201
JUILLET	243	231	179	296	296	229
AOÛT	291	201	185	220	277	272
SEPTEMBRE	136	149	198	200	165	213
OCTOBRE	69	185	156	179	172	163
NOVEMBRE	186	181	170	204	333	152
DÉCEMBRE	155	78	263	192	141	413
TOTAL	2 171	2 177	1 913	2 577	2 633	2 622

Production St Pierre La Roche en m3

MOIS	LES MOLIERES			LES MOREES		
	ANNEE 2018	ANNEE 2019	ANNEE 2020	ANNEE 2018	ANNEE 2019	ANNEE 2020
JANVIER	64	53	60	7041	6643	2 514
FÉVRIER	102	26	33	4564	4101	2 457
MARS	49	36	32	6617	4836	2 253
AVRIL	31	40	37	3873	5509	2 261
MAI	99	37	46	8087	4616	2 473
JUIN	83	36	48	6190	4301	2 163
JUILLET	97	61	62	3998	3652	2 499
AOÛT	163	51	57	4069	3780	3 220
SEPTEMBRE	88	33	53	4283	2174	2 832
OCTOBRE	82	58	34	4149	3158	2 016
NOVEMBRE	74	25	32	8825	3362	1 828
DÉCEMBRE	123	31	38	4725	1726	2 841
TOTAL	1 055	487	532	66 421	47 858	29 357

Capacité de stockage

Communes	Désignation	Nbrs de cuve	Capacité par cuve M3	Volume total M3	Type
ALISSAS	Réservoir la rageasse	2	200	400	Distribution
BAIX	Réservoir la roche	2	100	200	Distribution
	Bâche les buis	1	50	50	Station de pompage
CHOMERAC	Réservoir la malboissière	1	200	200	Distribution
	Réservoir champelogne	1	200	200	Station de pompage, distribution
	Réservoir fassemale	1	100	100	Distribution
	Réservoir le vignarés	2	250	500	Distribution
CRUAS	Réservoir les véoux	2	15	30	Distribution
	Réservoir le château	1	500	500	Surpresseur, chloration, distribution
FLAVIAC	Réservoir haut léouze	2	15	30	Surpresseur, distribution
	Réservoir le cros	2	150	300	Station de pompage, distribution
	Réservoir léouze	1	100	100	Station de pompage
LE POUZIN	Réservoir serre pétou bs	2	500	1000	Distribution
	Réservoir serre pétou hs	2	500	1000	Station de pompage, distribution
MEYSSE	Réservoir laubre	1	400	400	Station de pompage, distribution
	Réservoir laubre haut	1	200	200	Distribution
	Bâche chanaud	1	10	10	Station de pompage
	Réservoir chanaud	1	50	50	Distribution
ROCHEMAURE	Réservoir cité du barrage	2	300	600	Surpresseur, distribution
	Réservoir montée du château	1	200	200	Station de pompage, distribution
	Réservoir la chapelle de videaux	1	7	7	Station de pompage, distribution
	Réservoir les videaux	1	200	200	Distribution
	Réservoir fraysse bs	1	100	100	Station de pompage
	Réservoir de fraysse ms	1	400	400	Station de pompage, distribution
	Réservoir la blache	1	200	200	Distribution
ROCHESSAUVE	Réservoir laval	2	10	20	Distribution
	Réservoir le lac	1	80	80	Surpresseur, chloration, distribution
	Réservoir le vernet	1	30	30	Distribution
	Réservoir les alligiers	1	50	50	Station de pompage, distribution
	Bâche les rancs	1	3	3	Surpresseur
ROMPON	Bâche les rialles	1	200	200	Station de pompage
	Bâche les vérillons	1	6	6	Station de pompage
	Réservoir chalos	1	150	150	Station de pompage, distribution
	Réservoir coste pavie	1	20	20	Station de pompage
	Réservoir plateau de rompon	1	12,5	12,5	Distribution
	Réservoir tallans	1	50	50	Distribution, chloration
	Bâche les viaux	1	3	3	Surpresseur
ST BAUZILE	Réservoir le duc	2	15	30	Surpresseur, distribution
	Bâche la grangette	1	4	4	Station de pompage
	Réservoir dianoux	2	75	150	Distribution
	Bâche petit barry	1	4	4	Surpresseur
ST JULIEN EN ST ALBAN	Réservoir chaliac	2	150	300	Station de pompage, distribution
	Réservoir l'arbre hs	1	150	150	Distribution
	Réservoir l'arbre ms	2	50	100	Distribution
ST LAGER BRESSAC	Réservoir vieux st lager	1	100	100	Surpresseur, distribution
ST SYMPHORIEN SOUS CHOMERAC	Réservoir les devés nord	2	200	400	Distribution, chloration
	Réservoir les devés sud	2	1000	2000	Distribution, chloration

	Réservoir les périères	2	75	150	Distribution
	Réservoir meyrenas	2	100	200	Distribution
ST MARTIN SUR LAVEZON	Réservoir Champ de la Ligne	1	20	20	Distribution
	Réservoir Champoulas- Bouviere Bas	1	20	20	Distribution
	Réservoir de Cougourdas	1	20	20	Distribution, chloration
	Réservoir de l'Eglise	1	100	100	Distribution
	Réservoir du Serres-La Bastide	1	60	60	Distribution
	Réservoir Les Bouviere	1	20	20	Distribution, chloration
ST PIERRE LA ROCHE	Réservoir du Vernet-Les Molières	1	20	20	Distribution, chloration
ST VINCENT DE BARRES	Bâche salavayre	1	8	8	Surpresseur
Cumul		57	75	11 457.50	

Linéaire de réseau (km)

Communes	
Alissas	23.18
Baix	25.00
Chomérac	60.60
Cruas	29.50
Flaviac	17.18
Meysse /Rochemaure	56.00
Le Pouzin	39.10
Rochessauve	11.80
Rompon	31.80
Saint Bazile	13.10
Saint Julien en Saint Alban	23.40
Saint Lager Bressac	29.62
Saint Symphorien Ss Chomérac	17.66
Saint Vincent de barres	29.06
Saint Martin sur Lavezon et Saint Pierre Laroche	20.00
TOTAL km	426



IX- Incidents sur le Réseau : 24 interventions

- **Syndicat** : 15 interventions
- **Entreprise titulaire du marché à bons de commande** : 9 interventions
- **Pour mémoire année 2019** : 16 interventions (2 syndicat, 14 entreprise)
- **Continuité du service** : Le réseau d'eau potable, avec les travaux réalisés depuis ces dernières années (renouvellement, maillage, télégestion) nous permet de limiter les interruptions du service au maximum.

Dates	Communes	Diamètre	Syndicat	Entreprise
15/01/2020	ALISSAS - LEMPS (recherche de fuite)	60	X	
30/01/2020	CRUAS - AVENUE ALBERT MERCOYROL (recherche de fuite)	80		X
12/02/2020	ST VINCENT DE BARRES - TRACIEU (recherche de fuite)	100	X	
13/02/2020	MEYSSE - CHEMIN DE LAUVE BLANC	63	X	
20/02/2020	CHOMERAC - LA PICARDE	40	X	
26/02/2020	ST LAGER BRESSAC - QUARTIER PINET	40	X	
26/02/2020	LE POUZIN - RUE CHENIVESSE	60		X
28/02/2020	ST LAGER BRESSAC - BREMONDE	63	X	
13/03/2020	ST LAGER BRESSAC - SOUS CHÂTEAU FONTBLACHERIE	80		X
01/06/2020	ST MARTIN SUR LAVEZON - DESSUS GAUTHIER	50	X	
06/06/2020	ST SYMPHORIEN - RUE DU PUIITS	40	X	
09/06/2020	ST SYMPHORIEN - RUE DU PUIITS	40	X	
24/07/2020	ST VINCENT DE BARRES - ROUTE DE SAINT BAUZILE	100		x
24/07/2020	ST VINCENT DE BARRES - ROUTE DE SAINT BAUZILE	100		X
31/07/2020	ST MARTIN SUR LAVEZON - DESSUS GAUTHIER	50	X	
04/11/2020	ROCHEMAURE - RUE DES TILLEULS	63		X
20/11/2020	CHOMERAC - ROUTE DU PONT	40	X	
01/12/2020	CHOMERAC - LA ROYALE	80	X	
03/12/2020	BAIX - LE BUIS POMPAGE	100	X	
08/12/2020	ROCHESSAUVÉ - CABANE DE CHASSE	40	X	
13/12/2020	LE POUZIN - RUE DES 14 MARTHYRS	60		X
16/12/2020	ROCHEMAURE - CHÂTEAU	63		X
26/12/2020	ROCHEMAURE - AVENUE DU TEIL	100		X
28/12/2020	CHOMERAC - LA GRANGEASSE	50	X	

X- Qualité et sécurité du réseau :

Télégestion :

La télégestion répond aux besoins de surveillance, de pilotage, et de contrôle à distance permanent et automatisé des installations techniques (réservoirs, stations de pompage et de comptage : production et distribution, traitement de l'eau).

Afin d'optimiser la continuité et la qualité du service public, le personnel technique du syndicat raccorde chaque année, depuis 1995, les différentes installations du réseau de distribution de l'eau à ce système.

Ces équipements sont reliés à un ordinateur central de supervision qui permet aux agents de connaître en temps réel l'état général des stations, des réservoirs sous forme de graphiques, de courbes, d'alarmes ainsi que tous les bilans automatiques sous forme de tableurs pour le suivi des consommations.

XI- Qualité de l'eau distribuée : un enjeu prioritaire, une eau du robinet de qualité constamment contrôlée.

Le contrôle de la qualité des eaux est assuré conformément à la réglementation en vigueur.
La qualité de l'eau est contrôlée à la fois au niveau de la production et au niveau de la distribution.

Au cours de l'année 2020, l'ARS et le Syndicat ont fait réaliser 96 prélèvements dont 1 non-conformité.
Les analyses sont réalisées selon des méthodes de références par des laboratoires agréés. Les frais de prélèvements et d'analyses sont à la charge du Syndicat.
L'ensemble de ces analyses fait l'objet d'un rapport annuel établi par l'ARS qui est mis à la disposition des abonnés dans les mairies et au Syndicat.

A savoir également, les deux stations de traitement de nos ressources :
- les captages de Payre et les Sources du Lac sont vérifiés en permanence par télésurveillance et les techniciens font des visites régulièrement sur site pour s'assurer du bon fonctionnement.

Par ailleurs des autocontrôles sont effectués régulièrement par les techniciens sur l'ensemble du réseau.

Analyses

DATE DU PRELEVEMENT	UNITE DE DISTRIBUTION	COMMUNE DU P.S.V.	DISTRIB OU PROD	CONF. CHM.	CONF. BACT.
7-janv.	BOURG CENTRE	CRUAS	DISTRIBUTION	C	C
7-janv.	QUARTIER SUD	ROCHEMAURE	DISTRIBUTION	C	C
8-janv.	STATION LE LAC	ROCHESSAUVE	PRODUCTION	C	C
14-janv.	BOURG CENTRE	ST MARTIN	DISTRIBUTION	C	C
14-janv.	HAMEAU DE COUGOURDAS	ST MARTIN	DISTRIBUTION	C	C
14-janv.	HAMEAU LES BOUVIERS	ST MARTIN	DISTRIBUTION	C	C
14-janv.	HAMEAU LES MOLIERES	ST PIERRE	DISTRIBUTION	C	C
23-janv.	BOURG CENTRE	CHOMERAC	DISTRIBUTION	C	C
23-janv.	BOURG CENTRE	FLAVIAC	DISTRIBUTION	C	C
24-janv.	STATION DU LAVEZON	MEYSSE	PRODUCTION	C	C
3-févr.	BOURG CENTRE	MEYSSE	DISTRIBUTION	C	C
5-févr.	BOURG CENTRE	ALISSAS	DISTRIBUTION	C	C
5-févr.	STATION PAYRE	LE POUZIN	PRODUCTION	C	C
24-févr.	BOURG CENTRE	BAIX	DISTRIBUTION	C	C
24-févr.	BOURG CENTRE	ST BAUZILE	DISTRIBUTION	C	C
2-mars	STATION DU LAVEZON	MEYSSE	PRODUCTION	C	C
6-mars	HAMEAU COLDE VIAUX	ROMPON	DISTRIBUTION	C	C
13-mars	BOURG CENTRE	LE POUZIN	DISTRIBUTION	C	C
23-mars	BOURG	ROCHESSAUVE	DISTRIBUTION	C	C
23-mars	BOURG CENTRE	ST JULIEN EN ST ALBAN	DISTRIBUTION	C	C
23-mars	BOURG CENTRE	ST LAGER	DISTRIBUTION	C	C
25-mars	QUARTIER LA BLACHE	ROCHEMAURE	DISTRIBUTION	C	C
3-avr.	BOURG CENTRE	CHOMERAC	DISTRIBUTION	C	C
6-avr.	BOURG CENTRE	CRUAS	DISTRIBUTION	C	C
15-avr.	STATION PAYRE	LE POUZIN	PRODUCTION	C	C
15-avr.	HAMEAU LE PRE	ROCHESSAUVE	DISTRIBUTION	C	C
24-avr.	HAMEAU DE COUGOURDAS	ST MARTIN	DISTRIBUTION	C	C
24-avr.	HAMEAU LES BOUVIERS	ST MARTIN	DISTRIBUTION	C	C
24-avr.	BOURG CENTRE	ST PIERRE	DISTRIBUTION	C	C
24-avr.	HAMEAU LES MOLIERES	ST PIERRE	DISTRIBUTION	C	C
24-avr.	BOURG CENTRE	ST VINCENT	DISTRIBUTION	C	C
12-mai	BOURG CENTRE	LE POUZIN	DISTRIBUTION	C	C
12-mai	QUARTIER SUD	ROCHEMAURE	DISTRIBUTION	C	C
13-mai	BOURG CENTRE	ST SYMPHORIEN	DISTRIBUTION	C	C
29-mai	CLES DU SAC	ALISSAS	DISTRIBUTION	C	C

29-mai	BOURG CENTRE	FLAVIAC	DISTRIBUTION	C	C
17-juin	STATION LE LAC	ROCHESSAUVE	PRODUCTION	C	C
17-juin	STATION PAYRE	LE POUZIN	PRODUCTION	C	C
17-juin	STATION CHAMPEAUX	ST MARTIN	PRODUCTION	C	C
17-juin	STATION VERNET	ST PIERRE	PRODUCTION	C	C
17-juin	STATION MOREE	ST PIERRE	PRODUCTION	C	C
22-juin	HAMEAU LES VIDEAUX	ROCHEMAURE	DISTRIBUTION	C	C
29-juin	BOURG CENTRE	CHOMERAC	DISTRIBUTION	C	C
29-juin	HAMEAU LES FONTS DU POUZIN	ROMPON	DISTRIBUTION	C	C
29-juin	HAMEAU COLDE VIAUX	ROMPON	DISTRIBUTION	C	C
29-juin	STATION BOUVIERS	ST MARTIN	PRODUCTION	C	C
1-juil.	STATION DU LAVEZON	MEYSSE	PRODUCTION	C	C
13-juil.	BOURG CENTRE	FLAVIAC	DISTRIBUTION	C	C
13-juil.	BOURG	ROCHESSAUVE	DISTRIBUTION	C	C
15-juil.	BOURG CENTRE	ST VINCENT	DISTRIBUTION	C	C
27-juil.	BOURG CENTRE	MEYSSE	DISTRIBUTION	C	C
29-juil.	BOURG CENTRE	ALISSAS	DISTRIBUTION	C	C
30-juil.	BOURG CENTRE	BAIX	DISTRIBUTION	C	C
30-juil.	BOURG CENTRE	ST BAUZILE	DISTRIBUTION	C	C
5-août	BOURG CENTRE	ST MARTIN	DISTRIBUTION	C	C
5-août	HAMEAU DE COUGOURDAS	ST MARTIN	DISTRIBUTION	C	C
5-août	HAMEAU LES BOUVIERS	ST MARTIN	DISTRIBUTION	C	C
5-août	HAMEAU LES MOLIERES	STP	DISTRIBUTION	C	C
14-août	SOURCE LE LAC REUNIES	ROCHESSAUVE	PRODUCTION	C	C
14-août	STATION PAYRE	LE POUZIN	PRODUCTION	C	C
19-août	BOURG CENTRE	ROCHEMAURE	DISTRIBUTION	C	C
28-août	BOURG CENTRE	ST JULIEN EN ST ALBAN	DISTRIBUTION	C	C
28-août	BOURG CENTRE	ST LAGER	DISTRIBUTION	C	C
16-sept.	PUIT FOURNIER	MEYSSE	PRODUCTION	C	C
16-sept.	PUIT FOURNIER	MEYSSE	PRODUCTION	C	C
18-sept.	CLES DU SAC	ALISSAS	DISTRIBUTION	C	NC
28-sept.	CLES DU SAC	ALISSAS	DISTRIBUTION	C	C
28-sept.	STATION PAYRE	LE POUZIN	PRODUCTION	C	C
28-sept.	QUARTIER LA BLACHE	ROCHEMAURE	DISTRIBUTION	C	C
8-oct.	HAMEAU COLDE VIAUX	ROMPON	DISTRIBUTION	C	C
8-oct.	BOURG CENTRE	BAIX	DISTRIBUTION	C	C
8-oct.	BOURG CENTRE	CHOMERAC	DISTRIBUTION	C	C
14-oct.	HAMEAU LES VIDEAUX	ROCHEMAURE	DISTRIBUTION	C	C
14-oct.	STATION BOUVIERS	ST MARTIN	PRODUCTION	C	C
15-oct.	STATION PAYRE	LE POUZIN	PRODUCTION	C	C
15-oct.	STATION LE LAC	ROCHESSAUVE	PRODUCTION	C	C
28-oct.	BOURG CENTRE	CRUAS	DISTRIBUTION	C	C
5-nov.	BOURG CENTRE	ST PIERRE	DISTRIBUTION	C	C
5-nov.	HAMEAU LES MOLIERES	ST PIERRE	DISTRIBUTION	C	C
5-nov.	HAMEAU LES BOUVIERS	ST MARTIN	DISTRIBUTION	C	C
5-nov.	HAMEAU DE COUGOURDAS	ST MARTIN	DISTRIBUTION	C	C
10-nov.	BOURG CENTRE	ALISSAS	DISTRIBUTION	C	C
10-nov.	BOURG CENTRE	ST SYMPHORIEN	DISTRIBUTION	C	C
18-nov.	BOURG CENTRE	CRUAS	DISTRIBUTION	C	C
18-nov.	BOURG CENTRE	ROCHEMAURE	DISTRIBUTION	C	C
27-nov.	BOURG CENTRE	LE POUZIN	DISTRIBUTION	C	C
30-nov.	ZONE ARTISANALE	CRUAS	DISTRIBUTION	C	C
4-déc.	BOURG	ROCHESSAUVE	DISTRIBUTION	C	C
7-déc.	BOURG CENTRE	CHOMERAC	DISTRIBUTION	C	C
7-déc.	HAMEAU LES FONTS DU POUZIN	ROMPON	DISTRIBUTION	C	C
7-déc.	HAMEAU COLDE VIAUX	ROMPON	DISTRIBUTION	C	C
10-déc.	STATION CHAMPEAUX	ST MARTIN	PRODUCTION	C	C
10-déc.	STATION VERNET	ST PIERRE	PRODUCTION	C	C
10-déc.	STATION MOREE	ST PIERRE	PRODUCTION	C	C
12-déc.	STATION BOUVIERS	ST MARTIN	PRODUCTION	C	C
15-déc.	STATION PAYRE	LE POUZIN	PRODUCTION	C	C

-La non-conformité (Dépassement de référence de qualité) sur Alissas du 18 septembre 2020 due à trois Coliformes totaux. Celle-ci n'a aucune incidence sur la santé. Suite à cette Non-Conformité une nouvelle analyse a été réalisée le 28 Septembre 2020 et le résultat est conforme.

Application du plan Vigipirate renforcé :

Depuis l'année 2006 et depuis les événements de 2015, le plan Vigipirate est resté en vigilance rouge, des consignes strictes ont été données pour la surveillance du réseau. Le taux de chloration est resté à 0,3 mg/l au point de mise en distribution, et 0,1 mg/l dans les réseaux.

Nettoyage des réservoirs :

Toutes les années le nettoyage des réservoirs se fait au mois de mars-avril, sur toutes les communes du syndicat. Il s'agit de vider tous les réservoirs et de les désinfecter, afin d'assurer leurs potabilisations.

XII- Investissements :

Avant-projet de travaux 2021 :

COMMUNE DU POUZIN - AVENUE JEAN CLAUDE DUPAU SUD

Il s'agit d'un tronçon de 470 ml. Les canalisations existantes sont en fonte grise Ø 150 positionnées sous la rampe de platane.

Les canalisations des branchements particuliers sont en PVC collé et plomb. Cette canalisation fonctionne avec 6 traversées de Route départementales.

Les nouvelles canalisations seront en fonte ductile Ø 200, reprise d'une conduite maillée Ø125, deux conduites Ø 100 et trois antennes Ø 50. Les branchements particuliers sont en PEHD 16 bars.

Le positionnement de la nouvelle conduite sous la via Rhona limite le nombre de traversée sur la RD 86 sera de 2.

Un maintien de service devra être assuré pendant la réalisation des travaux.

Descriptif des travaux à réaliser :

Fourniture et pose en tranchée de 470 ml de conduite fonte Ø 200 mm ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,

Renouvellement des branchements particuliers,

Maintien du service d'alimentation en eau potable,

Essais en pression,

Raccordements aux réseaux existants,

Réfection des revêtements de voiries,

Remise en état des lieux,

Récolement concernant ces travaux.

COMMUNE DE CHOMERAC- RUE DU TEMPLE

Il s'agit d'un tronçon de 130 ml. Les canalisations existantes sont en fonte grise DN 60 mm, les canalisations de branchements particuliers sont en PVC collé et plomb.

Les nouvelles canalisations seront en fonte ductile Ø 60 mm et les branchements particuliers en PEHD 16 bars.

Un maintien de service devra être assuré pendant la réalisation des travaux.

Descriptif des travaux à réaliser :

Fourniture et pose en tranchée de 130 ml de conduite fonte Ø 60 mm ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,
Renouvellement de 20 branchements particuliers,
Maintien du service d'alimentation en eau potable,
Essais en pression,
Raccordements aux réseaux existants,
Réfection des revêtements de voiries,
Remise en état des lieux,
Récolement concernant ces travaux.

COMMUNE DE CRUAS - HALLE COMMERCIALE – RUE GABRIEL PÉRI

Il s'agit d'un tronçon de 146ml de fonte grise Ø150. Reprise des antennes en fonte grise Ø 80 et Ø60, une antenne en PVC collé Ø40, un poteau incendie et 15 branchements particuliers.
Les nouvelles canalisations seront en fonte ductile remplacées au même diamètre et les branchements particuliers en PEHD 16 bars.

Un maintien de service devra être assuré pendant la réalisation des travaux.

Descriptif des travaux à réaliser :

Fourniture et pose en tranchée de 146 ml de conduite fonte Ø 150 mm ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,
Renouvellement de 15 branchements particuliers,
Maintien du service d'alimentation en eau potable,
Essais en pression,
Raccordements aux réseaux existants,
Réfection des revêtements de voiries,
Remise en état des lieux,
Récolement concernant ces travaux.

COMMUNE DE ROCHEMAURE - SÉCURISATION CITÉ DU BARRAGE

Il s'agit d'un tronçon de 392 ml de fonte ductile Ø150. Une partie des canalisations existantes sont en amiante ciment Ø125 positionnées en partie dans le privé, les canalisations de branchements particuliers et une antenne Ø40 sont en PVC collé.

Les nouvelles canalisations seront en fonte ductile Ø150, les antennes et les branchements particuliers seront en PEHD 16 bars.

Un maintien de service devra être assuré pendant la réalisation des travaux.

Descriptif des travaux à réaliser :

Fourniture et pose en tranchée de 392 ml de conduite fonte Ø 150 ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,
Renouvellement de 7 branchements particuliers,
Maintien du service d'alimentation en eau potable,
Essais en pression,
Raccordements aux réseaux existants,
Réfection des revêtements de voiries,
Remise en état des lieux,

COMMUNE DE ROMPON - CHEMIN DE QUINTEL

Il s'agit d'un tronçon de 660 ml. Les canalisations existantes sont en PVC collé Ø50, les canalisations de branchements particuliers sont en PVC collé.

Les nouvelles canalisations seront en PVC Ø90 (BLUEFORCE) et les branchements particuliers en PEHD 16 bars.

Un maintien de service devra être assuré pendant la réalisation des travaux.

Descriptif des travaux à réaliser :

Fourniture et pose en tranchée de 660 ml de conduite PVC (BLUFORCE) Ø90 ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,
Renouvellement de 5 branchements particuliers,
Maintien du service d'alimentation en eau potable,
Essais en pression,
Raccordements aux réseaux existants,
Réfection des revêtements de voiries,
Remise en état des lieux,
Récolement concernant ces travaux.

COMMUNE DE SAINT MARTIN SUR LAVEZON – SAINT PIERRE LA ROCHE - INTERCONNEXION LES MORÉES COUGOURDAS

Il s'agit d'un tronçon de 1380 ml. Les canalisations de branchements particuliers sont en PVC collé. Cette canalisation permettra d'alimenter de la source de Cougourdas par la source des Mores.
Les nouvelles canalisations seront en PEHD Ø63 et les branchements particuliers en PEHD 16 bars.
Un maintien de service devra être assuré pendant la réalisation des travaux.

Descriptif des travaux à réaliser :

Fourniture et pose en tranchée de 1380 ml de conduite PEHD Ø 63 mm ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,
Renouvellement de 5 branchements particuliers,
Maintien du service d'alimentation en eau potable,
Essais en pression,
Raccordements aux réseaux existants,
Réfection des revêtements de voiries,
Remise en état des lieux,
Récolement concernant ces travaux.

COMMUNE DE ROCHESSAUVÉ - SECURISATION ENTRÉE RÉSERVOIR DES ALLIGIERS

Il s'agit d'un tronçon de 52 ml. Les canalisations existantes sont en PEHD Ø63.
Les nouvelles canalisations seront en fonte ductile Ø 60 renforcé.
Un maintien de service devra être assuré pendant la réalisation des travaux.

Descriptif des travaux à réaliser :

Fourniture et pose en tranchée de 52 ml de conduite fonte Ø 60 mm ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,
Maintien du service d'alimentation en eau potable,
Essais en pression,
Raccordements aux réseaux existants,
Réfection des revêtements de voiries,
Remise en état des lieux,
Récolement concernant ces travaux.

COMMUNE DE SAINT VINCENT DE BARRES - RENOUELEMENT CANALISATION PRINCIPALE FUYARDE TRACIEU

Il s'agit de deux tronçons pour un total de 577 ml. Les canalisations existantes sont en fonte grise Ø100.
Les canalisations de branchements particuliers sont en PVC collé. Cette canalisation longe la RD 322
Les nouvelles canalisations seront en fonte ductile Ø100 et les branchements particuliers en PEHD 16 bars.
Reprise de deux antennes Ø50.
Un maintien de service devra être assuré pendant la réalisation des travaux.

Descriptif des travaux à réaliser :

Fourniture et pose en tranchée de 577 ml de conduite fonte Ø 100 ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,
Renouvellement de 5 branchements particuliers,
Maintien du service d'alimentation en eau potable,
Essais en pression,

Raccordements aux réseaux existants,
Réfection des revêtements de voiries,
Remise en état des lieux,
Récolement concernant ces travaux.

COMMUNE DE FLAVIAC- QUARTIER FLOSSAC

Il s'agit de la création d'un tronçon de 242 ml. Les canalisations seront en fonte ductile Ø125.
Cette création a pour but de renforcer les quartiers de Pargirand et Flossac.
Un maintien de service devra être assuré pendant la réalisation des travaux.

Descriptif des travaux à réaliser :

Fourniture et pose en tranchée de 242 ml de conduite fonte Ø 125 ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,
Maintien du service d'alimentation en eau potable,
Essais en pression,
Raccordements aux réseaux existants,
Réfection des revêtements de voiries,
Remise en état des lieux,
Récolement concernant ces travaux.

Pour l'ensemble de ces travaux, des demandes de subventions ont été adressées à l'Etat, au Conseil Départemental et à l'Agence de l'Eau

Renouvellement des compteurs :

Afin de continuer la campagne de renouvellement des compteurs, 811 compteurs ont été changés au cours de l'année.

Quelques exemples de travaux



Le Pouzin, rue des 14 martyrs



Rompon- Quartier Quintel

